- b) Campagne mondiale pour le désarmement
- i) Inviter le Secrétaire général, lors de l'organisation des programmes de la Campagne mondiale pour le désarmement, à accorder plus d'attention à la participation des femmes aux réunions et aux tables rondes d'experts, de même qu'en ce qui concerne les invitations à venir prendre la parole;
- ii) Inclure des femmes pour l'étude des cinq principaux groupes visés par la Campagne (organisations non gouvernementales, représentants élus, médias, personnels de l'enseignement et instituts de recherche), y compris pour l'établissement de la documentation;
- c) Autres organismes

Encourager d'autres organismes, comme le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (Service de la promotion de la femme), l'Université des Nations Unies et l'Université de la paix, à entreprendre des activités visant à faire participer plus activement les femmes à l'éducation pour la paix et le désarmement.

Note

1/ Rapport de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, Nairobi, 15-26 juillet 1985 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.85.IV.10), chap. III, sect. A, par. 235.